



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Vietnam

Question écrite n° 67514

## Texte de la question

M. Patrick Beaudouin alerte M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur la situation d'un prêtre détenu. Ce prêtre vietnamien, qui fut l'un des initiateurs du mouvement démocratique « bloc 8406 » et l'un des animateurs du journal dissident *Tu do ngôn luận* (« Liberté d'expression »), a récemment été victime, dans la cellule où il était détenu à l'isolement, d'une attaque cérébrale, survenue après une série d'ennuis de santé, dont une première attaque quelques mois plus tôt. Défenseur de la liberté d'expression et de religion, âgé de soixante-trois ans, il a passé seize années de son existence en prison. Il a été condamné, en dernier lieu, à huit ans de prison en 2007 pour « propagande contre le gouvernement de la République socialiste du Vietnam ». Il lui demande si la France envisager une action auprès du gouvernement vietnamien pour accélérer la libération de ce militant des droits de l'Homme et de la démocratie, afin qu'il puisse, au moins, recevoir les soins que son état réclame.

## Texte de la réponse

La France est préoccupée par la situation des droits de l'Homme au Vietnam, laquelle semble se dégrader depuis quelques mois. Une amélioration concernant la liberté religieuse avait, pourtant, été observée au cours des dernières années. Dans ce contexte, le ministère des affaires étrangères et européennes suit avec la plus grande attention la situation des militants arrêtés et emprisonnés au Vietnam. S'agissant plus particulièrement de la situation du père Ly, son état de santé a justifié récemment qu'il sorte de prison, et regagne son archevêché à Hué pour y recevoir des soins dans de meilleures conditions. Cette mise en liberté pour motif humanitaire revêtant toutefois un caractère provisoire, notre pays reste vigilant. La défense des droits de l'Homme constitue, en effet, un axe fondamental de la politique étrangère et un sujet essentiel dans notre relation avec le Vietnam. Elle fait l'objet d'un dialogue bilatéral et multilatéral régulier avec les autorités vietnamiennes, y compris conjointement avec nos partenaires de l'Union européenne.

## Données clés

**Auteur :** [M. Patrick Beaudouin](#)

**Circonscription :** Val-de-Marne (6<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 67514

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** Affaires étrangères et européennes

**Ministère attributaire :** Affaires étrangères et européennes

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 22 décembre 2009, page 12118

**Réponse publiée le :** 8 juin 2010, page 6306